

La Presse

I. La Presse. 1858-04-09.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment possible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

RÉDACTION:

Adresser à M. AD. GUÉROULT, rédacteur principal, toutes les communications relatives à la rédaction, Rue Montmartre, 123. — Affranchir.
ARTICLES NON INSÉRÉS: Un mois après l'envoi, les articles non insérés sont brûlés.

Paris, vendredi 9 avril.

BULLETIN DU JOUR.

Les nouvelles, aujourd'hui, sont sans importance. La partie officielle du Moniteur ne contient que la promulgation de divers projets de loi récemment approuvés par le Sénat.

En Angleterre, le Parlement chôme toujours, et les journaux ne traitent aujourd'hui aucun sujet digne d'être remarqué. Les nouvelles des Indes donnent la prise de Lucknow comme un fait, à peu de chose près, consommé; les cipayes vaincus se retirent dans la direction de Rohilkund, vivement poursuivis par les Anglais.

La prise de la capitale du royaume d'Oude marque la fin de la lutte ouverte entreprise par l'insurrection hindoue. Les Anglais n'ont plus à redouter maintenant qu'une guerre de partisans, qui n'est pas, du reste, à mépriser; car dans ces contrées brûlantes, et avec les chaleurs qui vont commencer, les privations, les marches et le soleil sont plus à redouter pour eux que le feu d'un ennemi désormais plus difficile à atteindre qu'à réduire.

Le *Globe* annonce que le grand jury a rendu un verdict d'accusation contre Simon Bernard, Allsop, Orsini, Pieri, Gomez et Rudio, pour conspiration contre l'empereur des Français; il a en même temps prononcé la mise en accusation de Edward Truelove et Stanislas Tcherwenski, comme inculpés d'avoir publié une brochure tendant à exciter des personnes à assassiner l'empereur des Français. La poursuite contre Simon Bernard, pour complicité dans l'attentat du 14 janvier, sera portée devant le grand jury. Lord Campbell prononcera le réquisitoire. Les débats ouvriront lundi.

Une dépêche télégraphique, que nous donnons plus loin, annonce la perte, sans dire dans quels parages, du paquebot des Messageries impériales l'*Egyptus*.

L'affaire du *Cagliari* paraît devoir se compliquer d'une nouvelle circonstance. Lord Malmesbury a écrit au gouvernement napolitain que les deux mécaniciens anglais qui viennent d'être mis en liberté avaient complètement ignoré la conspiration, qu'ils avaient agi par contrainte; et que les faits, par conséquent, ne sauraient motiver la longue détention de ces deux sujets britanniques. Cette réclamation se terminera vraisemblablement par une demande de dommages-intérêts en faveur de Watt et de Parks.

De Constantinople, on annonce quelques changements ministériels. Ce qui n'échange guère, c'est la situation des provinces turques, qui, en Asie comme en Europe, présentent un coup d'œil peu satisfaisant. Ainsi, nous apprenons aujourd'hui qu'Omer-Pacha vient d'inaugurer sa prise de possession du pachalick de Bagdad, en livrant une espèce de bataille à des tribus arabes qui avaient refusé de lui fournir des provisions de bouche pour ses soldats. Après plusieurs sommations infructueuses, le nouveau gouverneur fit appel à la force, et, trouvant de la résistance, employa le canon, tua aux Arabes

400 hommes et leur fit 50 prisonniers qu'il incorpora dans ses troupes; en Turquie, cela s'appelle gouverner.

On écrit de Madrid que le gouvernement a démenti les bruits de fusion dynastique qui avaient couru dernièrement. On dément aussi l'intention prêtée au ministère de mettre en vigueur la loi sur la presse avant de l'avoir fait voter régulièrement par le Congrès.

On annonce que le duc de Malakoff doit partir lundi pour se rendre à son poste.

AD. GUÉROULT.

L'agence Havas nous transmet les dépêches suivantes :

« Londres, 9 avril.

» Le comte de Persigny est parti hier soir. Le duc de Malakoff est attendu lundi prochain.

» On a des nouvelles de New-York du 26. Le colonel Lockbridge paraît être dans l'intention de révolutionner le Mexique.

» Les Français établis en Californie envoient une adresse de félicitations à l'empereur Napoléon III.

» Les fonds sont fermes.

« Londres, 8 avril.

Dépêche officielle.

» Dans les attaques des 11 et 12 mars, les Anglais n'ont pas perdu 100 hommes. Le 13, Lucknow était presque entièrement occupé.

» Nana, avec les chefs des insurgés, était à Jahanpoor.

« Trieste, 8 avril.

» Les nouvelles de Constantinople sont du 1^{er} avril.

» La Porte réclame contre les nominations des Grecs Bulgares naturalisés Turcs à des postes.

» M. de Lesseps se rend à Alexandrie, puis de là à Paris.

» Atta-Bey a été envoyé en Syrie pour examiner les griefs des chrétiens.

« Trieste, 8 avril.

» On mandate de Constantinople, le 3, que Ghalib-Pacha, ministre des fondations pieuses, a été nommé ministre du commerce, et qu'il a été remplacé aux fondations pieuses par Hasib-Pacha, ministre des finances. Musa-Sofeti-Pacha, ministre sans portefeuille, a passé aux finances. Ethem-Mahmoud et Ilchani-Pacha ont été nommés membres du conseil d'Etat. L'archevêque de Salonique a accepté le patriarchat d'Alexandrie.

» Le vapot des Messageries *Egyptus* a échoué; le bâtiment est perdu; mais les passagers et le chargement ont été sauvés.

» Le colonel Williams est nommé ministre résident des Etats-Unis d'Amérique près la Porte.

« Saint-Pétersbourg, 8 avril.

» M. Brock, ministre des finances, a donné sa démission, qui a été acceptée par un résultat favorable pour le ministre.

» M. Kniasewitch, sénateur, a été nommé ministre des finances.

» L'Abéole du Nord combat vivement l'occupation de l'île de Pérîm.

« Madrid, 8 avril.

» Dans la séance du Congrès d'hier, le gouvernement a déclaré qu'il n'existaient aucun projet de fusion dynastique en Espagne ni au dehors.

Nous trouvons dans le *Times* la dépêche suivante, qui paraît résumer d'une manière complète les dernières nouvelles reçues de l'Inde :

» Malte, 7 avril, 2 heures du soir.

» Nous avons reçu par le *Candia*, qui est arrivé à Suez le 29 du mois dernier, des nouvelles de Bombay du 28 mars, de Calcutta du 8, de Hong-Kong du 27 février. Les nouvelles les plus récentes

des Lucknow sont datées du 15 mars au matin. Presque toute la ville était alors en notre pouvoir, mais quelques rebelles y restaient encore.

» Le général Outram ayant fourni la ligne des ouvrages de l'ennemi sur le canal, la Martinière avait été emporté d'assaut par sir Edward Gard, et la ligne des ouvrages avait été prise le 9. L'hôtel de la Banque était aussi occupé. Le 14, Djung-Babador avait marché en ligne, et le 15^e régiment, appuyé par le 42^e, avait emporté d'assaut le palais de la reine.

» Notre perte n'a pas été de 100 hommes tant tués que blessés; l'ennemi a perdu 500 hommes. Au même moment, Outram, au nord du Goumpit, s'était emparé du pont en pierre et avait taillé en pièces 500 ennemis. Le même jour, nos canons se sont mis en mouvement, et on s'est emparé des bâtiments qui se trouvent devant le palais de la reine. Le 14, avec l'aide des Ghourkhas, on a emporté l'assaut l'Imambâra.

» On a alors pénétré dans le kaiserbagh, et on a fortement occupé après avoir battu toute la journée. 24 canons ont été pris. Le général Outram a ensuite traversé le pont en fer et a ouvert son feu sur l'ennemi, qui était en fuite. Notre perte n'était pas connue à Bombay, mais on croyait qu'elle était peu considérable.

» Notre perte n'a pas été de 100 hommes tant tués que blessés; l'ennemi a perdu 500 hommes. Au même moment, Outram, au nord du Goumpit, s'était emparé du pont en pierre et avait taillé en pièces 500 ennemis. Le même jour, nos canons se sont mis en mouvement, et on s'est emparé des bâtiments qui se trouvent devant le palais de la reine. Le 14, avec l'aide des Ghourkhas, on a emporté l'assaut l'Imambâra.

» On a alors pénétré dans le kaiserbagh, et on a fortement occupé après avoir battu toute la journée. 24 canons ont été pris. Le général Outram a ensuite traversé le pont en fer et a ouvert son feu sur l'ennemi, qui était en fuite. Notre perte n'était pas connue à Bombay, mais on croyait qu'elle était peu considérable.

» Notre perte n'a pas été de 100 hommes tant tués que blessés; l'ennemi a perdu 500 hommes. Au même moment, Outram, au nord du Goumpit, s'était emparé du pont en pierre et avait taillé en pièces 500 ennemis. Le même jour, nos canons se sont mis en mouvement, et on s'est emparé des bâtiments qui se trouvent devant le palais de la reine. Le 14, avec l'aide des Ghourkhas, on a emporté l'assaut l'Imambâra.

» On a alors pénétré dans le kaiserbagh, et on a fortement occupé après avoir battu toute la journée. 24 canons ont été pris. Le général Outram a ensuite traversé le pont en fer et a ouvert son feu sur l'ennemi, qui était en fuite. Notre perte n'était pas connue à Bombay, mais on croyait qu'elle était peu considérable.

» Notre perte n'a pas été de 100 hommes tant tués que blessés; l'ennemi a perdu 500 hommes. Au même moment, Outram, au nord du Goumpit, s'était emparé du pont en pierre et avait taillé en pièces 500 ennemis. Le même jour, nos canons se sont mis en mouvement, et on s'est emparé des bâtiments qui se trouvent devant le palais de la reine. Le 14, avec l'aide des Ghourkhas, on a emporté l'assaut l'Imambâra.

» On a alors pénétré dans le kaiserbagh, et on a fortement occupé après avoir battu toute la journée. 24 canons ont été pris. Le général Outram a ensuite traversé le pont en fer et a ouvert son feu sur l'ennemi, qui était en fuite. Notre perte n'était pas connue à Bombay, mais on croyait qu'elle était peu considérable.

» Notre perte n'a pas été de 100 hommes tant tués que blessés; l'ennemi a perdu 500 hommes. Au même moment, Outram, au nord du Goumpit, s'était emparé du pont en pierre et avait taillé en pièces 500 ennemis. Le même jour, nos canons se sont mis en mouvement, et on s'est emparé des bâtiments qui se trouvent devant le palais de la reine. Le 14, avec l'aide des Ghourkhas, on a emporté l'assaut l'Imambâra.

» On a alors pénétré dans le kaiserbagh, et on a fortement occupé après avoir battu toute la journée. 24 canons ont été pris. Le général Outram a ensuite traversé le pont en fer et a ouvert son feu sur l'ennemi, qui était en fuite. Notre perte n'était pas connue à Bombay, mais on croyait qu'elle était peu considérable.

» Notre perte n'a pas été de 100 hommes tant tués que blessés; l'ennemi a perdu 500 hommes. Au même moment, Outram, au nord du Goumpit, s'était emparé du pont en pierre et avait taillé en pièces 500 ennemis. Le même jour, nos canons se sont mis en mouvement, et on s'est emparé des bâtiments qui se trouvent devant le palais de la reine. Le 14, avec l'aide des Ghourkhas, on a emporté l'assaut l'Imambâra.

» On a alors pénétré dans le kaiserbagh, et on a fortement occupé après avoir battu toute la journée. 24 canons ont été pris. Le général Outram a ensuite traversé le pont en fer et a ouvert son feu sur l'ennemi, qui était en fuite. Notre perte n'était pas connue à Bombay, mais on croyait qu'elle était peu considérable.

» Notre perte n'a pas été de 100 hommes tant tués que blessés; l'ennemi a perdu 500 hommes. Au même moment, Outram, au nord du Goumpit, s'était emparé du pont en pierre et avait taillé en pièces 500 ennemis. Le même jour, nos canons se sont mis en mouvement, et on s'est emparé des bâtiments qui se trouvent devant le palais de la reine. Le 14, avec l'aide des Ghourkhas, on a emporté l'assaut l'Imambâra.

» On a alors pénétré dans le kaiserbagh, et on a fortement occupé après avoir battu toute la journée. 24 canons ont été pris. Le général Outram a ensuite traversé le pont en fer et a ouvert son feu sur l'ennemi, qui était en fuite. Notre perte n'était pas connue à Bombay, mais on croyait qu'elle était peu considérable.

» Notre perte n'a pas été de 100 hommes tant tués que blessés; l'ennemi a perdu 500 hommes. Au même moment, Outram, au nord du Goumpit, s'était emparé du pont en pierre et avait taillé en pièces 500 ennemis. Le même jour, nos canons se sont mis en mouvement, et on s'est emparé des bâtiments qui se trouvent devant le palais de la reine. Le 14, avec l'aide des Ghourkhas, on a emporté l'assaut l'Imambâra.

» On a alors pénétré dans le kaiserbagh, et on a fortement occupé après avoir battu toute la journée. 24 canons ont été pris. Le général Outram a ensuite traversé le pont en fer et a ouvert son feu sur l'ennemi, qui était en fuite. Notre perte n'était pas connue à Bombay, mais on croyait qu'elle était peu considérable.

» Notre perte n'a pas été de 100 hommes tant tués que blessés; l'ennemi a perdu 500 hommes. Au même moment, Outram, au nord du Goumpit, s'était emparé du pont en pierre et avait taillé en pièces 500 ennemis. Le même jour, nos canons se sont mis en mouvement, et on s'est emparé des bâtiments qui se trouvent devant le palais de la reine. Le 14, avec l'aide des Ghourkhas, on a emporté l'assaut l'Imambâra.

» On a alors pénétré dans le kaiserbagh, et on a fortement occupé après avoir battu toute la journée. 24 canons ont été pris. Le général Outram a ensuite traversé le pont en fer et a ouvert son feu sur l'ennemi, qui était en fuite. Notre perte n'était pas connue à Bombay, mais on croyait qu'elle était peu considérable.

» Notre perte n'a pas été de 100 hommes tant tués que blessés; l'ennemi a perdu 500 hommes. Au même moment, Outram, au nord du Goumpit, s'était emparé du pont en pierre et avait taillé en pièces 500 ennemis. Le même jour, nos canons se sont mis en mouvement, et on s'est emparé des bâtiments qui se trouvent devant le palais de la reine. Le 14, avec l'aide des Ghourkhas, on a emporté l'assaut l'Imambâra.

» On a alors pénétré dans le kaiserbagh, et on a fortement occupé après avoir battu toute la journée. 24 canons ont été pris. Le général Outram a ensuite traversé le pont en fer et a ouvert son feu sur l'ennemi, qui était en fuite. Notre perte n'était pas connue à Bombay, mais on croyait qu'elle était peu considérable.

» Notre perte n'a pas été de 100 hommes tant tués que blessés; l'ennemi a perdu 500 hommes. Au même moment, Outram, au nord du Goumpit, s'était emparé du pont en pierre et avait taillé en pièces 500 ennemis. Le même jour, nos canons se sont mis en mouvement, et on s'est emparé des bâtiments qui se trouvent devant le palais de la reine. Le 14, avec l'aide des Ghourkhas, on a emporté l'assaut l'Imambâra.

» On a alors pénétré dans le kaiserbagh, et on a fortement occupé après avoir battu toute la journée. 24 canons ont été pris. Le général Outram a ensuite traversé le pont en fer et a ouvert son feu sur l'ennemi, qui était en fuite. Notre perte n'était pas connue à Bombay, mais on croyait qu'elle était peu considérable.

» Notre perte n'a pas été de 100 hommes tant tués que blessés; l'ennemi a perdu 500 hommes. Au même moment, Outram, au nord du Goumpit, s'était emparé du pont en pierre et avait taillé en pièces 500 ennemis. Le même jour, nos canons se sont mis en mouvement, et on s'est emparé des bâtiments qui se trouvent devant le palais de la reine. Le 14, avec l'aide des Ghourkhas, on a emporté l'assaut l'Imambâra.

» On a alors pénétré dans le kaiserbagh, et on a fortement occupé après avoir battu toute la journée. 24 canons ont été pris. Le général Outram a ensuite traversé le pont en fer et a ouvert son feu sur l'ennemi, qui était en fuite. Notre perte n'était pas connue à Bombay, mais on croyait qu'elle était peu considérable.

» Notre perte n'a pas été de 100 hommes tant tués que blessés; l'ennemi a perdu 500 hommes. Au même moment, Outram, au nord du Goumpit, s'était emparé du pont en pierre et avait taillé en pièces 500 ennemis. Le même jour, nos canons se sont mis en mouvement, et on s'est emparé des bâtiments qui se trouvent devant le palais de la reine. Le 14, avec l'aide des Ghourkhas, on a emporté l'assaut l'Imambâra.

» On a alors pénétré dans le kaiserbagh, et on a fortement occupé après avoir battu toute la journée. 24 canons ont été pris. Le général Outram a ensuite traversé le pont en fer et a ouvert son feu sur l'ennemi, qui était en fuite. Notre perte n'était pas connue à Bombay, mais on croyait qu'elle était peu considérable.

» Notre perte n'a pas été de 100 hommes tant tués que blessés; l'ennemi a perdu 500 hommes. Au même moment, Outram, au nord du Goumpit, s'était emparé du pont en pierre et avait taillé en pièces 500 ennemis. Le même jour, nos canons se sont mis en mouvement, et on s'est emparé des bâtiments qui se trouvent devant le palais de la reine. Le 14, avec l'aide des Ghourkhas, on a emporté l'assaut l'Imambâra.

» On a alors péné

dans les entrepôts, et par l'impossibilité de les écouler sur les marchés étrangers, où les prix sont tombés, sur certains articles, de 20 à 25% au-dessous des nôtres.

Il paraît cependant qu'une légère amélioration a déjà eu lieu depuis la fin de mars dans les opérations de la Banque de France, et que le commerce a commencé à apporter quelques bordereaux d'effets. Ce mouvement ne deviendra sensible que dans le courant du mois de mai.

Il semble, d'après les chiffres que nous venons de donner, que la Banque de France aurait pu sans danger réduire le taux de l'escompte au-dessous de 4% ; mais elle a pensé que les conditions actuelles de l'escompte étaient assez modérées pour favoriser toutes les affaires régulières, et qu'un plus bas intérêt n'aurait pas pour résultat d'activer les opérations.

La circulation des billets s'est accrue de 22 millions, et elle s'élève à 585 1/2 millions. Mais cette augmentation porte exclusivement sur la Banque centrale ; il y a même une diminution de 2 millions dans les comptoirs. Ce résultat doit être attribué aux avances que la Banque de France a faites aux Compagnies de chemins de fer sur dépôts d'obligations, car c'est à peu près le seul genre d'opérations qui ait conservé depuis un mois une certaine activité. Les avances faites par la Banque ont augmenté de 4 million et demi sur rentes et de 47 millions sur valeurs de chemins de fer. On sait que la Banque, d'après son traité du mois de décembre dernier, a mis à la disposition des Compagnies un premier crédit de 50 millions, et qu'elle doit chercher elle-même à placer, soit directement dans sa clientèle des succursales, soit par le ministère des agents de change, les obligations sur lesquelles elle a fait des avances, et qu'elle tient compte ensuite aux Compagnies du produit de ce placement. Quoique l'écoulement des obligations de chemins de fer se fasse lentement par suite de l'encombrement qui existe déjà sur la place pour ce genre de valeurs, le capital réalisé par les Compagnies paraît avoir déjà dépassé le chiffre de 50 millions ; mais les ventes successives ont permis à la Banque de continuer ses avances.

On ne peut se dissimuler néanmoins que ce ne soit une ressource insuffisante pour les Compagnies de chemins de fer, dont les besoins d'argent se renouvellement plus rapidement que les ressources mises à leur disposition par la Banque. Cette question des obligations est de nouveau examinée par le gouvernement et par les Compagnies, et il est à désirer qu'on arrive promptement à une solution qui satisfasse les Compagnies, tout en arrêtant les émissions continues, qui absorbent tous les capitaux disponibles de la place et portent un préjudice notable aux cours des autres valeurs.

M. le gouverneur de la Banque, dans son rapport annuel à l'assemblée des actionnaires, regrettait le peu de développement qu'avaient pris jusqu'alors les avances sur les obligations du Crédit foncier. Mais le public s'est occupé davantage de ces valeurs depuis le commencement de l'année. L'agriculture et la propriété commencent à comprendre tous les avantages et à les rechercher. Aussi les avances faites par la Banque sur ce genre d'obligations ont sensiblement augmenté, elles s'élèvent à 325 600 fr. en février, à 334 400 fr. en mars, et elles ont atteint ce mois-ci un chiffre de 439 600 fr.

Le compte courant du trésor n'a diminué que de 4 millions et s'élève encore à 93 millions, quoique le Trésor ait eu, depuis le 22 mars dernier, à payer le coupon de septembre de la rente 4 1/2%. Mais, d'un autre côté, les rôles des contributions n'ont été mis en recouvrement que dans les premiers jours de mars, et ont dû faire rembourser de fortes sommes au Trésor.

Les comptes-courants divers ont augmenté de 9 millions, et s'élèvent à 158 millions 1/2. La négociation du papier de commerce étant presque nulle, attendu qu'il n'existe presque pas de matières essentielles, les grandes maisons de ban-

ques sont obligées de laisser une partie de leurs capitaux en compte-courant à la Banque de France.

Le produit des escomptes et intérêts représentant les bénéfices des actionnaires de la Banque, qui avait été de 1 680 755 fr 73 c. au mois de février, s'est élevé, pour le mois de mars, à 1 536 475. Mais le coupon de semestre des rentes 4 1/2% appartenant à la Banque figure dans ce dernier chiffre, ce qui indique une diminution réelle très importante dans les opérations du mois.

Les actions nouvelles de la Banque non libérées ne figurent plus que pour 20 929 425 fr. Les versements se sont élevés, depuis un mois, à 7 273 294 fr.

Voici quelques-unes des modifications qu'ont éprouvées les principaux chapitres des bilans de la Banque pendant les mois de janvier, février, mars et avril :

15 janv.	11 févr.	11 mars.	8 avril.
millions. millions. millions. millions.			
Encaisse....	251	283 1/2	337 1/2
Portefeuilles....	544	472 1/2	434 1/2
Avances sur rentes....	32	31	33 1/2
ch. de fer....	49	62 1/2	67
Avances sur lingots....	5 3/4	4	4
Circulation....	581	572 1/2	563
Compte cour. du Trésor....	63	78 1/2	94
Comptes cour. rans divers....	475	446	449 1/2
			158 1/2

ALP. LAUVRAY.

Le projet de loi tendant à accorder des secours ou des pensions aux familles des victimes et aux blessés de l'attentat du 14 janvier 1858 est soumis en ce moment au Corps législatif.

L'exposé des motifs dit que l'explosion a atteint 160 personnes, dont neuf ont succombé. Cinq d'entre elles laissent une veuve et des eufs ; les quatre autres étaient célibataires. En outre, treize personnes ont reçu des bles- sures entraînant une infirmité permanente.

Le projet de loi propose de concéder aux veuves une pension de 1 000 fr. ; aux pères et aux mères, une pension de 600 fr., reversible au survivant ; enfin, une pension de 600 fr. aux blessés restés infirmes, et une pension de 1 500 fr. en considération de la gravité tout exceptionnelle de la blessure.

Il prévoit, en outre, une somme de 30 000 fr. à distribuer en secours aux personnes blessées moins gravement et dont la position est malheureuse.

Ces pensions seront inscrites au livre des pensions civiles du Trésor public, avec jousance à partir du 14 janvier 1858. Elles ne seront pas sujettes aux lois prohibitives du cumul, et seront assimilées aux pensions inscrites à titre de récompense nationale.

Le tableau qui accompagne le projet de loi contient les noms des titulaires de 6 pensions de 1 000 fr. et de 24 pensions de 600 fr.

— E. Pauchet.

CORPS LEGISLATIF.

Sommaire de la séance du jeudi 8 avril 1858.

Présidence de M. REVEIL, vice-présid.

Ouverture de la séance à deux heures.

Congé accordé à M. le comte Caffarelli.

Lecture d'une lettre de M. le général Gellibert des Séguins, qui s'excuse sur sa santé de ne pouvoir, pendant quelque temps, prendre part aux travaux de la Chambre.

Présentation de quatre projets de lois d'intérêt local.

Dépôt, par MM. le colonel Hennocque, Giscard, le baron d'Herlincourt et le comte du Couedic, de rapports sur des projets de lois d'intérêt local.

Adoption de deux projets de lois concernant :

Un emprunt et une imposition extraordinaire pour la ville de Morlaix (Finistère) ;

La réunion d'une partie de la commune d'Inzénar à la commune de Moulines (Ardèche) ;

Adoption au scrutin du projet de loi concernant une surtaxe à l'octroi de Poullan (Finistère) ;

Discussion du projet de loi portant règlement définitif du budget de l'exercice 1858.

M. OLIVIER rend hommage à la charte avec laquelle est rédigé le rapport fait, au nom de la commission, par M. Lequel ; mais il reproche à M. le rapporteur de n'avoir pas tiré les conclusions de ses prémisses. Selon lui, on n'a pas procédé, à l'égard des comptes de 1855, d'une manière régulière et normale ; on s'est écarter du principe qui veut que les dé-

penses extraordinaires soient soldées sur les ressources extraordinaires. C'est pour rentrer dans la règle que l'on aurait institué une commission administrative chargée d'opérer la distinction des dépenses ordinaires et des dépenses extraordinaires des ministères de la guerre et de la marine. L'orateur, en invitant le rapport, dit que, si la confusion de ces deux natures de dépenses n'était pas existante, on aurait eu, dans les comptes de 1855, au lieu d'un excédent de 394 millions, un déficit de 64 millions.

M. VITRY, président de section au conseil d'Etat, commissaire du gouvernement, répond que ni le prééminent ni la commission ne pourraient revendiquer le mérite d'avoir trouvé le découvert dont il vient d'être parlé ; car c'est dans un rapport adressé à l'empereur par le ministre des finances qu'un découvert de 50 à 60 millions a été signalé comme pouvant résulter de la comparaison des services ordinaires avec les recettes ordinaires. Il y a un détour à faire entre les dépenses de guerre programmée et les dépenses ordinaires des départemens de la guerre et de la marine. Mais la distinction entre les dépenses ordinaires et celles extraordinaires était impossible à faire sans l'origine. Ce travail fut compliqué pour neuf mois et il fut nécessaire de faire une commission administrative ; elle a été nommée, et, par sa composition, elle offre toutes les garanties désirables. Tout s'est passé d'une manière normale et régulière ; parler de procédés anormaux est une véritable injustice. Bien loin de là, tout témoigne de la volonté absolue du gouvernement de répandre sur les comptes de 1858 le jour le plus complet.

M. LEQUEN, rapporteur, déclare que la commission a reconnu qu'il y avait impossibilité pour le gouvernement de procéder autrement qu'à la décroissance des dépôts volontaires et des consignations judiciaires, que la commission administrative, elle a été nommée, et, par sa composition, elle offre toutes les garanties désirables. Tout s'est passé d'une manière normale et régulière ; parler de procédés anormaux est une véritable injustice. Bien loin de là, tout témoigne de la volonté absolue du gouvernement de répandre sur les comptes de 1858 le jour le plus complet.

Ces mesures ont été prises dans le but de parer à la décroissance des dépôts volontaires et des consignations judiciaires, que la commission administrative, elle a été nommée, et, par sa composition, elle offre toutes les garanties désirables. Tout s'est passé d'une manière normale et régulière ; parler de procédés anormaux est une véritable injustice. Bien loin de là, tout témoigne de la volonté absolue du gouvernement de répandre sur les comptes de 1858 le jour le plus complet.

— Afin de faciliter les nombreuses relations qui relèvent l'Espagne à la France, le gouvernement a décidé que des agents consulaires français seraient établis à Pamplune et à Saragosse.

Voiçi, d'après le *Moniteur*, le mouvement des bâtiments de la marine impériale :

Le transport mixte *l'Adour* est parti le 4 avril de Brest pour le Sénégal, la Guyane et les Antilles.

Le transport mixte *la Seine* a mouillé à Lorient le 3 avril, venant de Rochefort.

Le transport *la Pinta* est parti de Brest pour Lorient et Bordeaux, le 6 avril.

L'aviso à vapeur *le Tenare* a appareillé de Toulon, le 6 avril, pour se rendre à la station de Terre-Neuve, en touchant à Cadix.

L'aviso à vapeur *le Requin* est parti, le 6 avril, de Toulon pour Nice, à la disposition de S. A. R. la grande-duchesse de Toscane.

L'aviso à vapeur *le Chacal* a mouillé le 6 avril à Toulon, venant de Cannes.

Le transport *la Girafe*, parti de Mayotte le 21 décembre pour rejoindre à Toulon, a relâché le 31 janvier à Table-Bay. Ce bâtiment devait repartir le 10 février pour continuer sa route.

L'aviso à vapeur *le Rôdeur*, est parti de Toulon pour Marseille le 7 avril.

Le sénateur, préfet de la Seine, reprendra ses réceptions le samedi 10 avril.

— Les cours des lecteurs et professeurs au collège de France commenceront lundi prochain 12 avril, pour le second semestre 1858.

Le même jour s'ouvriront également les cours de l'Ecole spéciale destinée à l'enseignement des langues orientales vivantes pour l'année scolaire 1857-1858. Cette école est établie près de la Bibliothèque impériale.

Un arrêté de M. le préfet de l'Aveyron, en date du 1er avril, ordonne la fermeture du cabaret tenu au village de Mayran, commune de Belcastel, par le sieur Antoine Fraysse. Le même arrêté signale ledit Fraysse à M. le procureur impérial pour avoir tenu un débit de boissons non autorisé. Cet arrêté est motivé sur ce que le sieur Fraysse est habituellement en contravention, qu'il garde chez lui les buveurs, les dimanches et jours de fête, aux heures des offices divins ; qu'il cherche, par tous les moyens possibles, à attirer dans son cabaret les jeunes gens et même les mineurs ; qu'en y passe des journées et des nuits entières à jouer ; qu'il est lui-même à la tête des joueurs les plus ardents et les plus assidus ; qu'il a réalisé des gains considérables ; qu'il a trouvé dans son registre des comptes ouverts à plusieurs fils de famille.

— On lit dans l'*Océan*, de Brest, du 7 :

« La tempête, qui règne depuis deux ou trois jours sur nos côtes, retient encore sur rade la 2^e division de l'escadre d'évolutions.

« Où nous assure qu'elle mettra à la voile aujourd'hui, pour se rendre à Toulon. »

Un orage, avec une brusque saute de vent du sud à l'ouest et quelques coups de tonnerre, les premiers de l'année, a passé sur le Havre hier dans l'après-midi, en versant une bonne onde accompagnée de grêle. Ces derniers déjà, le temps était pluvieux, et, hier au soir, les rues ont été balayées par une pluie battante.

— On lit dans la *Gazette d'Augsbourg* :

« D'après l'*Annuario maritimo*, qu'on vient de publier ici, la marine marchande de l'Autriche comptait, à la fin de 1857, 9 590 bâtiments également en tout 354 177 tonneaux, tandis qu'à la fin de

1856 le nombre des bâtiments était de 9 005 et le tonnage de 338 628. Parmi ces bâtiments, il y avait 678 bâtiments à voiles de long cours et 367 grands caboteurs. Le nombre des bateaux de pêcheurs était de 2 317 en 1857, de 2 683 en 1856. Il y avait 61 bâtiments à vapeur de 22 063 tonneaux en 1857, et de 17 608 tonneaux en 1856. Sur les 48 chantiers en activité en 1857, on construit 425 bâtiments à voiles, à vapeur et 290 bateaux de 35 326 tonneaux en tout. »

— L'hôtel des Monnaies de Londres vient de publier le compte rendu de ses opérations pendant l'année 1857. Il a frappé pour 4 839 860 liv. st. (121 496 500 fr.) 67 piécés d'or, dont 364 111 liv. sterl. de demi-souverains. C'est une diminution de 1 142 254 liv. st. (28 356 350 fr.) sur l'année 1856, et de 664 108 liv. sterl. (16 602 700 fr.) sur la moyenne des dix dernières années.

Il a été frappé en 1857 pour 373 230 liv. st. (9 330 750 fr.) de monnaies d'argent ayant une valeur intrinsèque de 363 679 liv. st. (9 091 975 fr.), et pour 6 720 liv. st. (168 000 fr.) de piécés de cuivre ayant une valeur de 3 492 liv. st. (87 300 fr.).

— On lit dans la *Flandre maritime* :

« On sait généralement qu'une société de capitalistes a demandé au gouvernement belge l'autorisation de pouvoir établir une maison de jeu à Ostende. Les offres étaient brillantes : on parle de 100 000 francs par an pour la caisse commune, 25 000 fr. par an pour le bureau de bienfaisance, 25 000 fr. par an pour les fêtes, etc., etc. Nous apprenons que le gouvernement a repoussé toutes les ouvertures à cet égard, et qu'il s'est montré inexorable. »

— Une jeune fille des environs de Jodoigne (Belgique), vient, dit un journal, de donner à son fiancé une singulière preuve d'amour. Son amant était tombé au sort, et il devait passer prochainement au conseil de milice, où il aurait été désigné pour un régiment de grenadiers, car il était d'une taille et d'une constitution qui l'eussent fait enlever par Frédéric de Prusse.

— La jeune fille eut tout donné pour empêcher le départ de son amoureux, mais elle n'avait rien. La difficulté était donc grande ; voici comment elle la franchit :

Elle parvint à se glisser dans la chambre à coucher de son fiancé pendant son sommeil. Elle s'empara de sa main droite, et, au moyen d'un couteau affilé dont elle s'était munie, elle lui enleva résolument les deux phalanges de l'index et le rendit impropre.

— Le jeune homme, ayant été réveillé par cette preuve d'amour, se rendit à la fenêtre et vit que son fiancé avait été enlevé par Frédéric de Prusse.

— A la suite de l'enquête à laquelle il a procédé le commissaire de police, averti par le sieur D..., le sieur X..., qui est originaire de Siéle, et attaché à la compagnie de musiciens à un théâtre, a été mis en état d'arrestation. »

porte, pendant que deux gendarmes, armés de leur carabine et abrités derrière le mur de la cour de l'hôtel, tiennent le malheureux en joue, rendu plus furieux par les efforts qu'en fait pour l'arrêter.

Un malheur paraît inévitable. La foule est anxiante et se demande avec effroi ce qui va se passer !

Tout à coup on voit sortir des rangs du peuple un homme aux vêtements grossiers, aux pieds nus, à la démarche humble et désignée. C'est le R. P. Ambroise, supérieur des Capucins de Périgueux. Il demande qu'on lui permette de s'approcher du prisonnier. Il le harangue de la cour, puis il se fait apporter une échelle, et, au risque de la vie, il monte lentement vers le malheureux, insensé; il obtient de lui la permission de pénétrer dans sa chambre, et tous les deux s'engouffrent. Malheureusement, les paroles du saint missionnaire sont inutiles. Après une courte entrevue, pendant laquelle Lafon tenait ses pistolets braqués sur la poitrine du religieux, le R. P. Ambroise est obligé de se retirer en priant pour celui qu'il n'a pu ramener à la raison. Il est accueilli par les applaudissements de la foule.

Les derniers billets se trouvent chez M^e Gudin, à la Folie-Beaujon (Champs-Elysées). —

Le troisième partie du spectacle se compose d'une comédie intitulée en un acte de M. Alexandre Dumas, jouée par les artistes du Gymnase, et précédée d'un prologue écrit pour la circonstance par Emile Deschamps et dit par l'auteur lui-même.

Les derniers billets se trouvent chez M^e Gudin, à la Folie-Beaujon (Champs-Elysées). —

Le siècle a vu mourir Charles Fourier, Coëssin, Auguste Comte, hardis pionniers, traçant chacun une route nouvelle à l'esprit humain, qui marche à la découverte de la vérité. Sentant sa fin approcher, le dernier pionnier de cette génération de penseurs et de chercheurs, M. Collins, vient dès hâtier d'ajouter aux sept volumes qu'il avait déjà publiés neuf volumes nouveaux. Ensemble, seize volumes.

Les sept volumes qu'il avait publiés avaient pour titres :

QUEL EST CE QUE LA SCIENCE SOCIALE ? 4 volumes.

L'ÉCONOMIE POLITIQUE SOURCE DES RÉVOLUTIONS. 3 volumes.

LES NEUF VOLUMES QU'IL VIENT DE FAIRE PARAITRE SONT INTITULÉS :

SOCIÉTÉ NOUVELLE : SA NÉCESSITÉ. 2 vol. in-8°.

DE LA SOUVERAINETÉ. 2 vol. in-8°.

SCIENCE SOCIALE. 5 vol. in-8°.

Ces neuf volumes imprimés par MM. Firmin Didot frères, se trouvent à leur librairie, rue Jacob, 26, et à la librairie de Bestel, rue de la Bourse, 7. Ils s'adressent à tous les libres penseurs, à tous les rudes chercheurs, minorité trop imperceptible pour qu'on rende compte de tels livres, mais trop vigilante pour les laisser passer inaperçus. Il suffit de les lui signaler. —

Cette annonce produit une satisfaction facile à comprendre. En moins d'une demi-heure, les boulevards sont déblayés, et le sieur Lafon, remis à la gendarmerie par l'agent Lamiquet, est amené à la prison sous bonne escorte.

On n'évalue pas à moins de cinq mille le nombre des curieux que cette scène dramatique avait rassemblés sur les boulevards et dans les rues adjacentes. —

On lit dans le *Messager du Midi* :

« Une rixe sanglante a eu lieu à Cette le 4 avril, à onze heures du soir, entre des ouvriers toscans et des habitants inoffensifs de la ville. »

Ces ouvriers, excités sans doute par l'état d'ivresse dans lequel ils se trouvaient, et armés de coupoles, ont fait trois blessures assez graves au nom de Blaize, portefaix, qui a été transporté à la gendarmerie, où il reçut tous les soins nécessaires. —

Prévenu de ces faits déplorables, M. le commissaire central Gaillardon s'est immédiatement rendu, avec un agent sur les lieux de la scène. Un rassemblement considérable s'était formé dans la rue de la Montagne, autour d'un individu en chemise, tenant un couteau à la main, et qui prit la fuite en apercevant les agents de l'autorité. Au moment où il allait être arrêté, cet homme se retourna subitement et porta à l'agent de police des coups de son arme, que celui-ci ne parvint à éviter qu'en reculant.

Assailli par ce curieux et accusé contre une muraille, l'agent se trouvait dans une position très critique; le commissaire-central lui ordonna de faire usage de ses pistolets. Placé dans un cas évident de légitime défense, l'agent fit feu sur l'agresseur, qui, peu grièvement atteint, alla se réfugier dans une maison de la rue des Endettés, dans laquelle il était logé, et où s'étaient retrouvés ceux de ses compatriotes qui avaient pris part à la rixe.

M. le commissaire-central requiert alors la force publique, pénètre dans cette maison avec d'autres agents, et se livre à une perquisition qui amena l'arrestation de plusieurs individus et la saisie de conteneurs teints de sang. D'autres arrestations, se rattachant à ces faits, ont été opérées, et portent à dix-huit le nombre des personnes placées sous la main de la justice. Trois ou quatre ont été transportées à l'hospice. La politique est, de reste, complètement étrangère à cette triste affaire.

» L'individu qui a attaqué l'agent de police se nomme Bartolomei Bartolini. La balle a glissé sur une des côtes et n'a produit qu'une blessure sans gravité. —

Le procureur impérial et le juge d'instruction se sont rendus le lendemain à Cette et ont commencé l'information. —

Nous sommes un peu en retard pour annoncer à nos lecteurs la fête de bienfaisance donnée ce soir même, 9 avril, par M. et M^e Gudin, dans leur hôtel de la Folie-Beaujon. Le produit en est destiné à l'*Institution de Notre-Dame des Arts*, couvre donc le but est de venir en aide aux orphelins des savans, des artistes, des gens de lettres morts pauvres.

Le programme de la soirée est à la hauteur du but que se propose la fondatrice de l'*Institution*, M^e la baronne d'Anglars, qui, après avoir sacrifié sa fortune à cette œuvre charitable, fait aujourd'hui, aidée de notre célèbre peintre de marine, un confiant appel à tous les amis des arts, des sciences et des lettres.

— Ce que je veux relever ici, c'est le développement prodigieux, rapide, incroyable, qu'a pris la fabrication des orgues, grâce aux efforts, aux sacrifices d'une seule maison ; ce que je veux constater tout simplement, ce sont les services qu'elle rend au pays comme une des industries nationales les plus prospères et les plus importantes. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. En 1829, MM. Alexandre et son frère, Pierre, fabriquaient 1,000 orgues d'instruments. De 1830 à 1849, en vingt ans, leur vente s'était élevée à deux millions trois cent mille francs ; de 1850 à 1855, en cinq ans, à trois millions quatre cent mille francs. Cette année, si l'on en juge par les mots qui viennent de s'écouler, ils vendront plus de 6,000 orgues pour deux millions de francs !

Maintenant, si l'on est curieux de savoir quelles sont les emplacements qu'occupent dans Paris les vastes ateliers, les usines, les magasins, les entrepôts, les salons destinés à l'entretien du matériel, à la fabrication et à la vente des orgues Alexandre, on sera étonné de l'accroissement rapide des constructions, des machines, des acquisitions de terrains successives, nécessaires par un cercle d'affaires étendu, et par l'essor vraiment

d'avoir à titre de faisaçons.

Les impôts à la charge des fermiers.

Depuis 1861, par bail authentique 5,000 fr.

Mise à prix 125,000 fr.

S'adresser à Elampes, à M^e Buchère, avoué pour suivant, dépositaire des titres, rue Saint-Jacques, 5.

Et à M^e Gibory, avoué.

GRANDE MAISON, rue Mirômeuil, 47, et vaste cour en partie plantée, à vendre, sur une seule encière, dans la chambre des notaires de Paris, par M^e Moquard, le 20 avril 1858.

Produit susceptible d'augmentation, 12,600 fr.

Mise à prix 180,000 francs.

S'adresser à M^e Bercean, notaire, rue St-Honoré, 345; et à M^e Roquebert, notaire, rue Ste-Anne, 69.

MAISON A PARIS, BLANCHE, 95, nouvellement construite, à vendre, sur une seule encière, dans la chambre des notaires de Paris, par M^e Moquard, le 20 avril 1858.

Revenu brut, 12,055 fr. — Mise à prix : 130,000 fr.

S'adresser à M^e Codry, rue Bonaparte, 70; et à M^e Moquard, notaire, rue de la Paix, 5.

PROPRIÉTÉ A AUTEUIL PRÈS PARIS. Etude de M^e Lacombe, avoué à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, 26, successeur de M^e Gian-

Vente au Palais-de-Justice à Paris, le samedi 17 avril 1858, deux heures de relèves, en un seul lot.

Une grande Propriété sis à Auteuil, près Paris, place Sainte-Geneviève, 4.

S'adresser pour les renseignements.

1^{re} Audit M^e Lacombe, 2^{re} à M^e Des Eclairs, a-

voué à Paris, rue Montmartre, 131; 3^{re} à M^e Ad. M-

avoué à Paris, rue de Rivoli, 410.

Et à M^e Desprez, Vassal et Sebert, notaires à Paris.

TERRAIN FUE A PARIS. Adjudication en la chambre des notaires de Paris, le 14 mai 1858 (sur une seule encière).

D'un Terrain à Paris, rue de Turin, 8, quartier d'Europe, entouré de murs, contenant 4/4 mètres.

Mise à prix 40,000 francs.

S'adresser à M^e Charbon, notaire à Paris, rue Saint-Honoré, 173.

VENTE DE TABLEAUX ANCIENS. La collection de feu mademoiselle L.-F. Brugmans, à Leyde, le 26 avril 1858, par le ministère public, n'encore et sous la direction de M. A. J. Lamme. — Après les tableaux on vendra des colliers de perles, des diamants et autres objets précieux.

Le catalogue se distribue à Paris, chez M. Favart, place de la Bourse, 6.

Achats et ventes d'immeubles de gré à gré.

JOLI CHATEAU à terre dans le Midi, aî-

900,000 francs, chapelle, moulins, beau site, baie route près d'une gare, re-

venu : baix et réserves : 19,000 fr. — M^e LANSAC,

notaire à Toulouse.

Les principales artistes de Paris se sont mis à la disposition des ordonnateurs de la fête, M^e Nantier-Didier, Saint-Urbain, Albini, Grisi, Cambardi; MM. Mario, Béart, Corsi, Sini, du Théâtre-Italien, se feront entendre, ainsi que MM. Géraldy, Eug. de Supper et les frères Lyonnet. La partie instrumentale sera représentée par MM. Alard, Gleichenau, Godfrey et M^e Danvin.

Bientôt l'on transportera rue Meslay les salons de vente et les ateliers de choix, où les ouvriers les plus habiles mettent la dernière main aux instruments, les repassent, les achèvent, les examinent avec un soin minutieux pour voir s'ils sont en état d'être expédiés.

Puis, de proche en proche, et de façade en façade, l'établissement gagne les maisons voisines, percant des murs, jetant des arcades, allongeant des galeries. Gependant la grande manufacture se loge à Rue Pierre-Levêe; on y dressait une machine à vapeur de la force de douze chevaux; on y ménageait des ateliers lumineux, aérés, commodes pour plus de 600 ouvriers.

Avez-vous suivi l'agrandissement d'un bourg qui, étouffant dans son étroite enceinte, déborde peu à peu dans la plaine et devient village? Quelques pas encore, et par des constructions nouvelles, de larges avenues, des places, des marchés, il se transforme en ville avec une telle rapidité, qu'on ne saurait plus bientôt distinguer le point d'où le bourg est parti. De même la maison que je propose comme un modèle et un exemple à l'industrie de ce pays, ne pouvant plus tenir dans les limites qu'elle s'était, tracées, vient d'acquérir à Ivry un château immense, entouré de cent mètres de terrains boisés, où elle va faire bâtir une usine sur des proportions gigantesques, avec des machines à vapeur de la force de trente chevaux, et où elle transportera une colonie de mille ouvriers qui, après quelques années de travail, deviendront propriétaires de leur maisonnette et de leur jardin. Un nouvel Ivry va surgir, encadré de siennes pittoresques, arrosé de sources vives, orné de grottes, de cascades, de châtelets; on respectera les vieux tilleuls, les peupliers gigantesques, les marronniers séculaires, et si quelles arbres mal venus, qui interceptent la vue ou contrarient les plans de la colonie naissante, doivent tomber sous la hache, la dryade éploquée, qui ne s'attendait pas à ce démantèlement de force majeure, aura de quoi regretter ne sera point voté à des travaux infimes et à des emplois vulgaires. Scie sur place, fagonné et poli, il aura une voix pour exhale ses plaintes, et, sous la main de Thalberg ou de Listz, il chantera les louanges de Dieu, les tristesses, les joies, les souvenirs et les aspirations de l'humanité. —

— Steeple chases à la Marche, dimanche 11 avril. Dernières courses du printemps. — A 3 heures, Handicap, prix : 3,000 fr.; à 3 heures 1/2, prix à réclamer, 1,000 fr. pour tous chevaux; à 4 heures, grand Handicap libre, prix : 2,000 fr. ajoutés à 250 fr. d'entrée. — 36 chevaux inscrits. —

M. Bignan a publié chez Dentu un volume de romans et de nouvelles dont voici les titres : *Une Fantaisie de Louis XIV*; *Louis XV et le cardinal de Fleury*; *l'Echafaud et l'Ermitage des Alpes*.

Pour tous les faits non signés, E. PAUCHET.

On sait que M. Levacher-Durclé, ancien élève de Grignon, a soumis à la Société impériale et centrale d'agriculture un Mémoire intéressant sur la fertilisation naturelle des marais tourbeux, et qu'il en ressort une spéculation des plus simples, dans laquelle toute personne, sans confronter ses capitaux à des tiers, peut elle-même, en peu de temps, éléver son nom apparaître dans la partie littéraire du *Journal des Débats*. Ses œuvres poétiques, comme *l'Espérance*, le *Voyage du poète* et une traduction d'Anacréon, ont joué un légitime succès. Dévoué à l'éducation et à l'instruction de son fils, il contribua beaucoup au développement de ce charmant et si douceur de M. Paul de Saint-Victor, que le public de la Presse se plaît à apprécier à sa juste valeur.

— Le général comte Ventura est décédé, le 3 avril, dans sa belle terre de l'Ardennne (Haute-Garonne). Après les événements de 1858, le général Ventura, ne pouvant rentrer en France, partit pour l'Orient. Il visita la Turquie et la Perse, où il ne put prendre du service, et, enfin, arriva dans les Indes, avec Allart, Court, Falcon et quelques autres officiers licenciés de l'armée impériale. À Lahore, il gagna bientôt les bonnes grâces de Runjet-Sing, et organisa ses troupes surtout de Sikhs et de Mahrattes, résistant longtemps à l'armée anglaise. Soumises, enfin, elles devinrent des alliées fidèles, et, aujourd'hui, on les voit combattre côté à côté avec leurs anciens ennemis. Le général Ventura était rentré en France après la mort de son ami le général Allart.

Nommé chevalier de la Légion-d'Honneur, sous l'empereur, le comte Ventura fut, en 1842, élevé par Louis-Philippe à la dignité de grand-officier du même ordre.

Nous sommes un peu en retard pour annoncer à nos lecteurs la fête de bienfaisance donnée ce soir même, 9 avril, par M. et M^e Gudin, dans leur hôtel de la Folie-Beaujon. Le produit en est destiné à l'*Institution de Notre-Dame des Arts*, couvre donc le but est de venir en aide aux orphelins des savans, des artistes, des gens de lettres morts pauvres.

Le programme de la soirée est à la hauteur du but que se propose la fondatrice de l'*Institution*, M^e la baronne d'Anglars, qui, après avoir sacrifié sa fortune à cette œuvre charitable, fait aujourd'hui, aidée de notre célèbre peintre de marine, un confiant appel à tous les amis des arts, des sciences et des lettres.

— Ce que je veux relever ici, c'est le développement prodigieux, rapide, incroyable, qu'a pris la fabrication des orgues, grâce aux efforts, aux sacrifices d'une seule maison ; ce que je veux constater tout simplement, ce sont les services qu'elle rend au pays comme une des industries nationales les plus prospères et les plus importantes. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. En 1829, MM. Alexandre et son frère, Pierre, fabriquaient 1,000 orgues d'instruments. De 1830 à 1849, en vingt ans, leur vente s'était élevée à deux millions trois cent mille francs ; de 1850 à 1855, en cinq ans, à trois millions quatre cent mille francs. Cette année, si l'on en juge par les mots qui viennent de s'écouler, ils vendront plus de 6,000 orgues pour deux millions de francs !

Maintenant, si l'on est curieux de savoir quelles sont les emplacements qu'occupent dans Paris les vastes ateliers, les usines, les magasins, les entrepôts, les salons destinés à l'entretien du matériel, à la fabrication et à la vente des orgues Alexandre, on sera étonné de l'accroissement rapide des constructions, des machines, des acquisitions de terrains successives, nécessaires par un cercle d'affaires étendu, et par l'essor vraiment

d'avoir à titre de faisaçons.

Les impôts à la charge des fermiers.

Depuis 1861, par bail authentique 5,000 fr.

Mise à prix 125,000 fr.

S'adresser à Elampes, à M^e Buchère, avoué pour suivant, dépositaire des titres, rue Saint-Jacques, 5.

Locations.

Occurrences. — Chevaux. — Vétares.

A LOUER pour le terme d'avril, avec facilité d'occuper de suite, rue Blanche, 97, très jolis appartemens à trois chambres à coucher, aux prix de 2,300 francs et au dessous.

A LOUER, rue du Sentier, 32, vastes et beaux magasins. S'adresser à MM. Hartmann et fils.

A LOUER jolie Maison de Campagne meublée, sous-sol et 3 étages, beaux salons, 9 ch. de maître, salle de bains, jardin, écurie et remise.

A LOUER à St-Germain, rue Napoléon, 22, très belle et confortable maison meublée, sous-sol et 3 étages, beaux salons, 9 ch. de maître, salle de bains, jardin, écurie et remise.

A LOUER de suite, rue Saint-Denis, au coin de celle du Prince-Imperial, en totalité ou en partie, une boutiquette d'une surface de 330 mètres, sous-sol bien clairé de 330 mètres, entresol, avec 280 mètres.

S'adresser à M. Schlesinger, notaire à Meulan (Seine-et-Oise).

A LOUER à St-Germain, rue Napoléon, 22, très belle et confortable maison meublée, sous-sol et 3 étages, beaux salons, 9 ch. de maître, salle de bains, jardin, écurie et remise.

A LOUER à Neuilly, 23, vastes et beaux magasins. S'adresser à MM. Hartmann et fils.

A LOUER, rue du Sentier, 32, vastes et beaux magasins. S'adresser à MM. Hartmann et fils.

A LOUER jolie Maison de Campagne meublée, sous-sol et 3 étages, beaux salons, 9 ch. de maître, salle de bains, jardin, écurie et remise.

A LOUER de suite, rue Saint-Denis, au coin de celle du Prince-Imperial, en totalité ou en partie, une boutiquette d'une surface de 330 mètres, sous-sol bien clairé de 330 mètres, entresol, avec 280 mètres.

S'adresser à M. Youf, aux Forges de Vulcain, rue de la Barillerie, 1, à Paris.

A LOUER un très-vaste château meublé, avec traversée par une rivière. Prix fixe, 5,500 fr. S'adr. le samedi, à M. Breton, 5, rue d'Englefield.

CHATEAU à louer dans la vallée de Montmorency, avec parc, étang, sources et dépendances.

S'adresser, 19, rue Lord-Byron, de 9 à 1 heure.

JOLIE maison de campagne meublée ou non, à louer avec jardin, à Port-Marly, en face de l'église, à 2 min. de la station et de la Seine.

ASTHME sa guérison par le SIROP INDIEN.

BANDAGE curatif léger, solide et sans gêne.

Maison N. Biondetti, 3, rue des Fossés-Montmartre.

ASTHME sa guérison par le SIROP INDIEN.

BANDAGE curatif léger, solide et sans gêne.

Maison N. Biondetti, 3, rue des Fossés-Montmartre.

ASTHME sa guérison par le SIROP INDIEN.

BANDAGE curatif léger, solide et sans gêne.

Maison N. Biondetti, 3, rue des Fossés-Montmartre.

ASTHME sa guérison par le SIROP INDIEN.

BANDAGE curatif léger, solide et sans gêne.

Maison N. Biondetti, 3, rue des Fossés-Montmartre.

ASTHME sa guérison par le SIROP INDIEN.

BANDAGE curatif léger, solide et sans gêne.

Maison N. Biondetti, 3, rue des Fossés-Montmartre.

ASTHME sa guérison par le SIROP INDIEN.

BANDAGE curatif léger, solide et sans gêne.

Maison N. Biondetti, 3, rue des Fossés-Montmartre.

ASTHME sa guérison par le SIROP INDIEN.

BANDAGE curatif léger, solide et sans gêne.

Maison N. Biondetti, 3, rue des Fossés-Montmartre.

ASTHME sa guérison par le SIROP INDIEN.

BANDAGE curatif léger, solide et sans gêne.

Maison N. Biondetti, 3, rue des Fossés-Montmartre.

ASTHME sa guérison par le SIROP INDIEN.

BANDAGE curatif léger, solide et sans gêne.

Maison N. Biondetti, 3, rue des Fossés-Montmartre.

ASTHME sa guérison par le SIROP INDIEN.

BANDAGE curatif léger, solide et sans gêne.

Maison N. Biondetti, 3, rue des Fossés-Montmartre.

ASTHME sa guérison par le SIROP INDIEN.

BANDAGE curatif léger, solide et sans gêne.

Maison N. Biondetti, 3, rue des Fossés-Montmartre.

ASTHME sa guérison par le SIROP INDIEN.

BANDAGE curatif léger, solide et sans gêne.

Maison N. Biondetti, 3, rue des Fossés-Montmartre.

ASTHME sa guérison par le SIROP INDIEN.

BANDAGE curatif léger, solide et sans gêne.

Maison N. Biondetti, 3, rue des Fossés-Montmartre.

ASTHME sa guérison par le SIROP INDIEN.

BANDAGE curatif léger, solide et sans gêne.

Maison N. Biondetti, 3, rue des Fossés-Montmartre.

ASTHME sa guérison par le SIROP INDIEN.

BANDAGE curatif léger, solide et sans gêne.

Maison N. Biondetti, 3, rue des Fossés-Montmartre.

ASTHME sa guérison par le SIROP INDIEN.

BANDAGE curatif léger, solide et sans gêne.

Maison N. Biondetti, 3, rue des Fossés-Montmartre.

ASTHME sa guérison par le SIROP INDIEN.

BANDAGE curatif léger, solide et sans gêne.

Maison N. Biondetti, 3, rue des Fossés-Montmartre.

ASTHME sa guérison par le SIROP INDIEN.

BANDAGE curatif léger, solide et sans gêne.

Maison N. Biondetti, 3, rue des Fossés-Montmartre.

ASTHME sa guérison par le SIROP INDIEN.

BANDAGE curatif léger, solide et sans gêne.

Maison N. Biondetti, 3, rue des Fossés-Montmartre.

ASTHME sa guérison par le SIROP INDIEN.

BANDAGE curatif léger, solide et sans gêne.

Maison N. Biondetti, 3, rue des Fossés-Montmartre.

ASTHME sa guérison par le SIROP INDIEN.

BANDAGE curatif léger, solide et sans gêne.

Maison N. Biondetti, 3, rue des Fossés-Montmartre.

ASTHME sa guérison par le SIROP INDIEN.

BANDAGE curatif léger, solide et sans gêne.

Maison N. Biondetti, 3, rue des Fossés-Montmartre.

ASTHME sa guérison par le SIROP INDIEN.

BANDAGE curatif léger, solide et sans gêne.

Maison N. Biondetti, 3, rue des Fossés-Montmartre.

ASTHME sa guérison par le SIROP INDIEN.

BANDAGE curatif léger, solide et sans gêne.

Maison N. Biondetti, 3, rue des Fossés-Montmartre.

ASTHME sa guérison par le SIROP INDIEN.

BANDAGE curatif léger, solide et sans gêne.

Maison N. Biondetti, 3, rue des Fossés-Montmartre.

ASTHME sa guérison par le SIROP INDIEN.

BANDAGE curatif léger, solide et sans gêne.

Maison N. Biondetti, 3, rue des Fossés-Montmartre.

ASTHME sa guérison par le SIROP INDIEN.

BANDAGE curatif léger, solide et sans gêne.

Maison N. Biondetti, 3, rue des Fossés-Montmartre.

ASTHME sa guérison par le SIROP INDIEN.

BANDAGE curatif léger, solide et sans gêne.

Maison N. Biondetti, 3, rue des Fossés-Montmartre.

ASTHME sa guérison par le SIROP INDIEN.

BANDAGE curatif léger, solide et sans gêne.

Maison N. Biondetti, 3, rue des Fossés-Montmartre.

ASTHME sa guérison par le SIROP INDIEN.

BANDAGE curatif léger, solide et sans gêne.

Maison N. Biondetti, 3, rue des Fossés-Montmartre.

ASTHME sa guérison par le SIROP INDIEN.

BANDAGE curatif léger, solide et sans gêne.

Maison N. Biondetti, 3, rue des Fossés-Montmartre.

ASTHME sa guérison par le SIROP INDIEN.

BANDAGE curatif léger, solide et sans gêne.

Maison N. Biondetti, 3, rue des Fossés-Montmartre.

ASTHME sa guérison par le SIROP INDIEN.

BANDAGE curatif léger, solide et sans gêne.

Maison N. Biondetti, 3, rue des Fossés-Montmartre.

ASTHME sa guérison par le SIROP INDIEN.

BANDAGE curatif léger, solide et sans gêne.

Maison N. Biondetti, 3, rue des Fossés-Montmartre.

ASTHME sa guérison par le SIROP INDIEN.

BANDAGE curatif léger, solide et sans gêne.

Maison N. Biondetti, 3, rue des Fossés-Montmartre.

ASTHME sa guérison par le SIROP INDIEN.

BANDAGE curatif léger, solide et sans gêne.

Maison N. Biondetti, 3, rue des Fossés-Montmartre.

ASTHME sa guérison par le SIROP INDIEN.

BANDAGE curatif léger, solide et sans gêne.

Maison N. Biondetti, 3, rue des Fossés-Montmartre.

ASTHME sa guérison par le SIROP INDIEN.

BANDAGE curatif léger, solide et sans gêne.

Maison N. Biondetti, 3, rue des Fossés-Montmartre.

ASTHME sa guérison par le SIROP INDIEN.

BANDAGE curatif léger, solide et sans gêne.

Maison N. Biondetti, 3, rue des Fossés-Montmartre.

ASTHME sa guérison par le SIROP INDIEN.